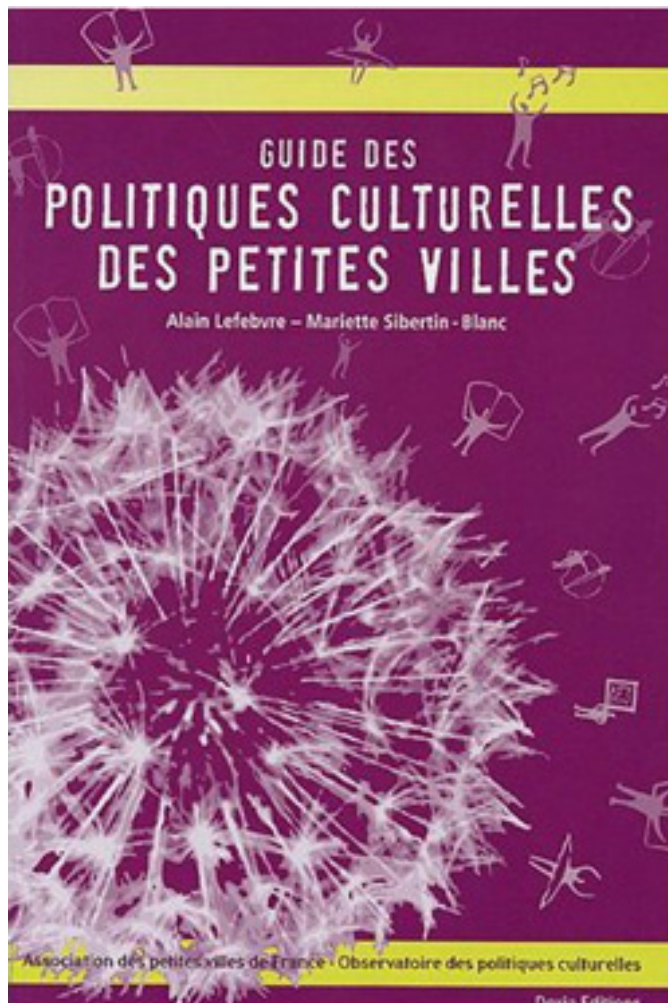


# Espace temps.net

Penser les humains ensemble.

## La « nouvelle dynamique culturelle » des petites villes.

Responsable éditoriale , le jeudi 11 octobre 2007



Sujet d'actualité, la culture fait débat. Non seulement au sein des programmes des partis et des candidats à l'élection présidentielle, mais aussi et surtout, dans les projets locaux, notamment ceux déclinés par les petites villes. On pourrait même dire que l'effervescence et l'engouement suscités par la culture au niveau territorial sont sans précédent. Les petites villes, très actives dans l'élaboration de projets culturels, se sont saisies à bras le corps d'un pan de cette politique, traditionnellement dévolu à l'État.

Le Guide des politiques culturelles des petites villes, d'Alain Lefebvre<sup>1</sup> et Mariette Sibertin-Blanc<sup>2</sup>, montre que depuis une dizaine d'années, l'offre culturelle locale a connu une véritable révolution. Les modes de pensées, les modes d'élaboration et d'action ont évolué grâce, notamment, aux dernières lois relatives à l'aménagement du territoire, au renouveau des intercommunalités, à l'acte II de la décentralisation ainsi qu'à l'affirmation des politiques européennes. Le désengagement progressif de l'État en la matière (même s'il reste un soutien incontournable, en particulier en termes financiers), a également changé la donne. Désormais, la culture à l'échelon local représente un enjeu stratégique à plusieurs titres : économique, compte tenu de

l'apport de la culture dans les politiques d'attractivité ; social, avec l'optique d'un renforcement du lien et de la cohésion sociale du territoire ; politique, avec comme objectif une logique de « rayonnement » extérieur pour asseoir une certaine notoriété locale.

Animées par un dynamisme certain et de réelles capacités d'adaptation, les petites villes se présentent donc aujourd'hui comme les nouveaux laboratoires des politiques culturelles territoriales. Au-delà de l'état des lieux et des avancées constatées, les auteurs déclinent leur ouvrage comme un outil pédagogique, d'aide à la réflexion et à l'action des petites villes pour l'ensemble des acteurs qui font vivre les politiques culturelles territoriales. *Vade mecum* et catalogue de modes d'emploi aux vertus pragmatiques, ce guide, agencé en thèmes structurés autour de cinq points forts de l'action culturelle, recoupe et croise des témoignages d'élus et de professionnels qui reviennent sur leurs expériences vécues à l'échelon territorial.

## **Démocratisation culturelle.**

Issus d'un travail de longue haleine, l'émergence et la conduite du projet culturel ne sont pas une mince affaire. En effet, plusieurs facteurs conditionnent sa réussite. Son cheminement se fait par étapes, de la phase analytique (diagnostic local) à la phase de lancement. Le projet culturel ne doit pas être uniquement subordonné à des considérations d'ordre économique. La « mise en culture » des territoires suppose avant tout une rencontre entre un projet et la population du territoire sur lequel il se développera, sans pour autant négliger l'attractivité touristique qu'il a vocation à susciter.

L'ambition pécuniaire ne doit pas faire oublier aux responsables locaux qu'un enjeu tout aussi important a pour but de garantir la bonne marche du projet culturel : c'est celui de la démocratisation culturelle. L'éveil à la culture, son accès au plus grand nombre, passe donc par des actions citoyennes et un partenariat avec le système éducatif, en particulier pour les plus jeunes qui seront les garants de la transmission de nos patrimoines et savoirs. La cohérence et la pertinence de l'action culturelle, au-delà des retombées économiques lucratives, ne valent que si la culture véhicule un sentiment d'appartenance au territoire, une identité locale. Fédérer, en essayant d'imaginer une offre éclectique et de proximité, telle est la dialectique — difficile à trouver pour des responsables locaux qui doivent faire des choix en matière culturelle et composer, le plus souvent, avec un budget restreint.

Nonobstant ce dernier frein, leur dynamisme est intact, au motif qu'ils peuvent compter sur des partenaires à la fois anciens et nouveaux. Grâce à leur vitalité, les associations, très bien implantées dans la configuration urbanistique des petites villes, ont toujours fait preuve d'initiatives en matière culturelle. Les types de partenariats instaurés vont de la primauté de l'initiative associative à la délégation de compétences. D'autres partenariats, plus récents, sont venus soutenir l'action des décideurs locaux. Du point de vue institutionnel, les DRAC (Directions régionales des affaires culturelles) ont pris en main certains pans des politiques culturelles territoriales, en apportant aux petites villes des conseils d'expertise et autres compétences techniques. Quant aux départements et régions, leurs responsabilités en matière culturelle se sont étoffées depuis la loi du 13 août 2004 — tout

particulièrement pour les départements, qui ont reçu une compétence obligatoire.

Au fur et à mesure, une logique de contractualisation à l'instar de la politique de la ville s'est dessinée. L'intercommunalité a favorisé cette tendance, non seulement à l'échelle locale, voire nationale mais aussi européenne. En effet, des programmes spécifiques dits programmes cadres, associés à des actions de jumelage, ont permis et permettent aux petites villes de bénéficier de la part de l'Union européenne d'un soutien nécessaire à leur attractivité et compétitivité. Enfin, de nouvelles formes de partenariat se sont développées avec le secteur culturel marchand, telles que le mécénat, destiné à faire participer le plus grand nombre par une politique de coûts réduits, et ainsi à poursuivre cet objectif de « démocratie culturelle ».

En dépit de la croissance et donc de la lourdeur des dépenses culturelles dans le budget municipal, il n'en demeure pas moins que, bénéficiant d'appuis à tous les échelons, les petites villes veulent de plus en plus diversifier leur offre culturelle. Tout en plaçant l'artiste et le public au cœur des projets élaborés, elles construisent la citoyenneté de demain. L'éducation artistique, le développement de nouvelles formes de culture, la conservation du patrimoine en sont les témoignages. C'est pourquoi, loin de faire table rase du passé, les décideurs politiques se doivent d'être réactifs et innovants, sous peine de « rater le train en marche » et de ne plus être en phase avec leur époque !

Alain Lefebvre et Mariette Sibertin-Blanc, *Guide des politiques culturelles des petites villes*, Apvf et Observatoire des politiques culturelles, Paris, Dexia Éditions, 2006.

Le jeudi 11 octobre 2007 à 00:00 . Classé dans . Vous pouvez suivre toutes les réponses à ce billet via le [fils de commentaire \(RSS\)](#). Les commentaires et pings ne sont plus permis.